

**RAPPORT DE LA SOUS COMMISSION EDUCATION**

**PRESIDENT : M. Aboulaye KONE**

**RAPPORTEUR GENERAL : Didier KOUADIO-Koffi**

**RAPPORTEUR GENERAL ADJOINT : Georges - Armand OUEGNIN**

Réunis en séance plénière sur convocation de son président Pi le Professeur BEDA, le 26 mai 1999, les membres du Conseil Economique et Social appréciant la gravité de la situation qui prévaut au niveau de l'Ecole se sont prononcés pour une saisine afin d'apporter leur contribution à la recherche de solutions à la crise scolaire et universitaire.

Une commission ad'hoc a été constituée, elle comprend deux sous commissions, dont celle chargée d'examiner les problèmes de l'Education qui rend compte de ses débats dans le présent rapport.

Les reflexions de la sous-commission se sont ordonnées autour de deux grandes parties :

- Le diagnostic de la situation
- Et les propositions de solutions.

## **I. Le diagnostic de la situation**

L'Ecole Ivoirienne est une institution de la société ivoirienne. Partant de ce postulat, aucune analyse sérieuse et pertinente de la situation qui prévaut à l'Ecole ne peut occulter celle de la société globale qui en dévient un préalable.

### **I 1. Le malaise de la société Ivoirienne**

La société ivoirienne en 1999 vit dans une sorte de malaise plus ou moins diffus, symptômes réels de plusieurs maux. Nous en avons retenu quelques uns des plus courants :

- la perte de repère moral et de l'éthique,
- la crise de confiance entre les citoyens et dans les institutions (justice, sécurité etc)
- l'impunité généralisée
- l'absence d'autorité à tous les niveaux
- la démission des parents et la jeunesse livrée à elle-même
- le développement de l'affairisme et de la corruption
- le développement de l'insécurité
- l'importance grandissante du flux migratoire
- la non-application des décisions prises

- l'absence de suivi-évaluation des concertations sur les problèmes de société, comme ceux de l'éducation.
- L'apparition de signes avant-coureurs de crise économique : difficultés des finances publiques, difficultés des ménages etc..
- La persistance du chômage et surtout du chômage des jeunes diplômés

C'est dans cette société en crise qu'évolue notre système éducatif qui développe lui-même ses propres dysfonctionnements et contradictions.

## **I2. La crise de l'Ecole**

L'Ecole ivoirienne est passée du statut d'une institution assistée à celui d'institution ouverte et exposée. Ainsi jusqu'en 1990, tous les formés étaient plus ou moins "choyés", les sortants trouvaient à s'embaucher plus facilement dans le système productif ou dans le secteur public.

A partir de 1990, avec le désengagement de l'Etat et l'émergence du contexte politique multipartisan, on assiste à des crises répétées sur fond de problèmes à la fois académiques, sociaux et politiques.

Nous retenons pour les besoins de l'analyse, quelques éléments comme :

- la poussée démographique avec ses conséquences sur l'explosion des effectifs scolaires et universitaires.
- la réduction du nombre d'enseignants face à la dévalorisation de la fonction enseignante dans le corps social, avec des conditions de travail et de rémunération de moins en moins attrayantes.
- L'absence d'autorité des maîtres
- La démission des parents d'élèves
- L'insuffisance des moyens didactiques et techniques : locaux, bibliothèques, laboratoires, supports pédagogiques, équipements sportifs et de loisirs etc...
- Le développement de la violence et de l'indiscipline à l'Ecole
- L'Ecole est devenue un terrain politique pour les partis politiques
- L'université est sous administrée et source de gaspillages.



- Le système de contrôle qui ne permet pas de faire sortir de nombreux étudiants en situation d'échecs patents
- L'insuffisance des cités universitaires et des bourses d'études etc...

Depuis 1991, pour ainsi dire, il n'y a jamais eu d'année universitaire normale. Les diplômes délivrés par nos universités sont de plus en plus dévalorisés à l'étranger.

Au vu des rapports et des procès verbaux des différentes rencontres entre les Ministres chargés de l'éducation et les représentants de la FESCI où on note que des accords sont intervenus sur l'essentiel des revendications à caractère social et académique, nous sommes portés à croire que les manifestations de la FESCI sont d'essence politique

Nos propositions sans se focaliser sur cet aspect des choses ne les perdent cependant pas de vue.

## **II. Propositions de solutions**

Nos propositions sont traitées également en deux parties :

- le réarmement moral de la société
- et l'école ivoirienne pour le XXI<sup>e</sup> siècle.

### **III. Le réarmement moral de la société ivoirienne**

Comme tous les organismes vivants, les sociétés et les civilisations humaines meurent également sans sursaut moral.

Nos propositions ont pour ambition de faire prendre conscience à tous et d'enrayer au plus vite certaines dérives porteuses en elles de destruction.

Ainsi la sous-commission propose :

- l'institution de journées nationales de dialogue social au delà des clivages politiques partisans, pour discuter de tous les problèmes de société.
- la création d'un forum national de la jeunesse pour mieux cerner les préoccupations de toutes les catégories de jeunes et d'anticiper les solutions. Le forum peut déboucher sur une charte nationale de la jeunesse fondée sur un système de valeurs partagées par tous.
- La poursuite du dialogue avec tous les partenaires sociaux, le dialogue étant une valeur politique essentielle en Côte d'Ivoire

- La pratique d'une politique de communication plus efficace entre gouvernants et gouvernés
- L'exercice systématique d'une politique de suivi-évaluation de toutes les décisions et de tous les projets initiés.
- La réinstauration du service civique et du service militaire.

## **II2. L'école ivoirienne du XXIe siècle**

Après tous les débats nombreux et réguliers sur la crise de notre système éducatif, il est temps, en ce début au XXIe siècle, que des propositions hardies permettent à notre pays et à notre jeunesse de ne pas rater le train du progrès pour le nouveau siècle naissant.

Aussi la sous-commission suggère :

### A Court Terme :

- que la fermeture des cités universitaire ne soit que temporaire, le temps d'élaborer et d'appliquer des critères plus rigoureux d'admission.
- que les activités syndicales soient suspendues pendant les périodes d'examen à l'université.
- que la justice suive son cours pour les étudiants incarcérés et que le pouvoir en aucun cas ne donne l'impression que l'impunité est devenue une règle de gouvernement
- que les facultés soient ouvertes et que les étudiants qui veulent suivre des cours soient protégés.
- que les autorités académiques au cas le cas , décident là où il est impossible de valider une durée normale de formation, de l'année blanche et de la fermeture.

### A Moyen terme :

- qu'on crée un observatoire de l'Ecole pour suivre l'application des décisions prises, pour mieux cerner les problèmes et anticiper les solutions
- qu'on privilégie l'utilisation des nouvelles technologies de l'information pour accroître les capacités et la qualité de la formation.

Au terme de ces échanges, la sous-commission note que les problèmes qui se posent à notre système éducatif ne sont pas nouveaux, ils reviennent à chaque concertation. Aussi est-il important de mettre l'accent sur le suivi-évaluation des solutions adoptées en concertation avec tous les partenaires, pour permettre à l'Ecole de progresser et à notre jeunesse d'entrer de plain-pied de XXI<sup>e</sup> siècle.

Alors qu'on note une nette embellie des principaux indicateurs économiques depuis 1994, certaines revendications ou tentatives de manifestations de quelques catégories socio-professionnelles, à la veille des importantes échéances électorales de l'an 2000, cachent mal les motivations profondes de leurs initiateurs.

La croissance économique reste encore fragile, tandis que ses fruits ne peuvent être partagés comme souhaité tant que l'économie reste sous ajustements structurels avec une ponction importante pour le paiement de la dette extérieure.

Elle souhaite que les autorités du Conseil Economique et Social mettent tout en œuvre pour rencontrer le Chef de l'Etat et lui présenter directement les réflexions des conseillers sur ces épineux problèmes de société.